

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'Évaluation de la Recherche

Évaluation de l'unité :

Centre de Recherche et de Documentation sur

l'Océanie

CREDO

sous tutelle des

établissements et organismes :

Aix-Marseille Université

Centre National de la Recherche Scientifique - CNRS

École des Hautes Études en Sciences Sociales - EHESS

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'Évaluation de la Recherche

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

Au nom du comité d'experts,²

Isabelle Leblic, présidente du comité

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2)

Rapport d'évaluation

Ce rapport est le résultat de l'évaluation du comité d'experts dont la composition est précisée ci-dessous. Les appréciations qu'il contient sont l'expression de la délibération indépendante et collégiale de ce comité.

Nom de l'unité : Centre de Recherche et de Documentation sur l'Océanie

Acronyme de l'unité : CREDO

Label demandé : UMR

N° actuel : 7308

Nom du directeur
(2016-2017) : M^{me} Pascale BONNEMÈRE

Nom du porteur de projet
(2018-2022) : M^{me} Isabelle MERLE

Membres du comité d'experts

Présidente : M^{me} Isabelle LEBLIC, CNRS Paris (représentante du CNU)

Experts :

- M^{me} Catherine ALÈS, CNRS Paris
- M^{me} Irène BELLIER, CNRS Paris (représentante du CoNRS)
- M. Francis DUPUY, Université Toulouse-Jean-Jaurès
- M^{me} Marie LERAT, CNRS Paris (représentante du personnel d'appui à la recherche)
- M. Lionel OBADIA, Université Lumière - Lyon 2

Déléguée scientifique représentante du HCERES :

M^{me} Chantal BORDES

Représentants des établissements et organismes tutelles de l'unité :

M. Philippe CASELLA, EHESS

M. Enric PORQUERES Y GENÉ, CNRS

M. Marc SENTIS, Aix-Marseille Université

Directrice de l'École Doctorale :

M^{me} Sabine LUCIANI, ED n° 355 - « Espaces, cultures, sociétés »

1 • Introduction

Historique et localisation géographique de l'unité

Le Centre de Recherche et de Documentation sur l'Océanie (CREDO) est une Unité Mixte de Recherche (UMR) Aix-Marseille Université (AMU), Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS) et École des Hautes Études en Sciences Sociales (EHESS), qui fut créée en 1995 dans le cadre d'une opération de délocalisation des recherches en Sciences Humaines et Sociales (SHS) au CNRS. Le CREDO a donc vingt années d'existence. Il a pour voisin l'UMR Institut de recherche asiatiques (IrAsia) et l'Unité Mixte de Service (UMS) Maison Asie-Pacifique (MAP). Cette dernière est pilotée par les 2 UMR.

Le CREDO est implanté à Marseille (3, Place Victor Hugo) sur le campus Saint-Charles d'AMU qui héberge l'unité et son personnel (bâtiment LSH, Espace Yves Mathieu).

Équipe de direction

L'unité est dirigée par M^{me} Pascale BONNEMÈRE. Celle-ci a remplacé, à mi-parcours de la période évaluée, la direction précédente, composée de M. Laurent DOUSSET (directeur) et de M^{me} Simonne PAUWELS (directrice adjointe).

Nomenclature HCERES

Domaine scientifique : SHS Sciences humaines et sociales.

Domaines disciplinaires :

- SHS2 Normes, institutions et comportements sociaux ;
- SHS6 Mondes anciens et contemporains ;
- SHS4 Esprit humain, langage, éducation.

Sous-domaines disciplinaires :

- SHS2_3 Anthropologie et ethnologie ;
- SHS6_3 Archéologie ;
- SHS6_1 Histoire ;
- SHS4_1 Linguistique.

Domaine d'activité

Le CREDO conduit des recherches sur l'« aire culturelle » océanienne principalement en anthropologie-ethnologie, selon trois thèmes : constructions politiques et dynamiques religieuses ; systèmes locaux de savoir (environnement, genre, personne, rituels, objets) ; épistémologie des sources.

Effectifs de l'unité

Composition de l'unité	Nombre au 30/06/2016	Nombre au 01/01/2018
N1 : Enseignants-chercheurs titulaires et assimilés	5	4
N2 : Chercheurs des EPST ou EPIC titulaires et assimilés	7	7
N3 : Autres personnels titulaires (appui à la recherche et/ou n'ayant pas d'obligation de recherche)	5	5
N4 : Autres chercheurs et enseignants-chercheurs (ATER, post-doctorants, etc.)	1	
N5 : Chercheurs et enseignants-chercheurs émérites (DREM, PREM)	3	
N6 : Autres personnels contractuels (appui à la recherche et/ou n'ayant pas d'obligation de recherche)	2	
N7 : Doctorants	20	
TOTAL N1 à N7	43	
Personnes habilitées à diriger des recherches ou assimilées	5	

Bilan de l'unité	Période du 01/01/2011 au 30/06/2016
Thèses soutenues	11
Post-doctorants ayant passé au moins 12 mois dans l'unité	2
Nombre d'HDR soutenues	3

2 • Appréciation sur l'unité

Avis global sur l'unité

Le Centre de Recherche et de Documentation sur l'Océanie (CREDO) est la seule unité océaniste en France et n'a aucun équivalent ni en Europe ni ailleurs dans le monde. C'est une unité mixte de recherche de petite taille extrêmement dynamique, tant du point de vue de la recherche que de l'enseignement, de la formation et de l'encadrement des doctorants. Elle a une place centrale dans le périmètre international de la recherche anthropologique sur l'Océanie, avec une visée pluridisciplinaire. Adossée à la Maison Asie Pacifique qui possède un centre de documentation, l'unité veille à augmenter régulièrement les références disponibles en proposant de nombreux titres à l'achat. Elle a initié de nombreux réseaux de recherche collaboratifs sur programme et sur internet.

Le CREDO, unité innovante par bien des aspects, fait preuve d'une grande dynamique scientifique qui aboutit à des productions de grande qualité. Le développement des outils au service de la recherche comme, par exemple, le réseau des océanistes francophones e-toile Pacifique ou la plateforme d'archivage scientifique ODSAS (Online Digital Sources and Annotation System) sont des atouts majeurs dont bénéficient le plus grand nombre des chercheurs du domaine. La transformation des données archivées en archives vivantes représente également un apport fondamental à la recherche sur l'Océanie et au-delà. Cette approche est en effet susceptible d'être généralisée et appliquée à bien d'autres aires culturelles. Un véritable transfert de connaissance peut ainsi s'opérer vers la communauté scientifique. Son implication à l'international est remarquable (réseaux European Consortium for Pacific Studies (ECOPAS), e-toile, publications dans des revues de reconnaissance internationale, etc.).

En tant qu'unité mixte, le CREDO bénéficie de trois dotations de base, de ses trois tutelles. À cela viennent s'ajouter les ressources des nombreux contrats (programmes internationaux, Agence nationale de la recherche (ANR) et autres). En moyenne, les contrats extérieurs représentent près de 60 % des ressources globales. C'est donc une équipe très dynamique en la matière, mais cela pourrait aussi constituer une faiblesse si les contrats venaient à manquer.

Pour maintenir le niveau remarquable de ses travaux au cours du prochain contrat, une attention devra être portée tout particulièrement sur la politique de recrutement afin de compenser les départs à la retraite. Il conviendra aussi d'alimenter la dimension pluridisciplinaire affichée par le CREDO qui n'est pas assez marquée puisque seulement trois de ses membres ne sont pas anthropologues (une linguiste, une historienne, une archéologue).

Dans les thématiques présentées dans son projet, la 4^{ème} « Souveraineté et Radicalité » semble plus fragile que les autres, tant sur le contenu que par le nombre de chercheurs impliqués (1 Chercheur et 1 Ingénieur de Recherche + 1 enseignant-chercheur émérite). Il ne pourra se maintenir qu'à condition de fédérer plus de monde, notamment des doctorants, dans un argumentaire globalement repensé.

Si le CREDO a su réaliser plusieurs recrutements pour pallier les départs à la retraite de plusieurs de ses membres fondateurs (un directeur de recherche et un chargé de recherche CNRS ont été recrutés au cours du quinquennat), la masse critique des chercheurs est toujours fragile, d'autant plus que le dernier chargé de recherche recruté est parti dès la fin de son année de stage, qu'un enseignant-chercheur part à la retraite à la fin du contrat et qu'un autre chercheur partira au cours du prochain mandat. Il serait donc souhaitable que cette politique de recrutement soit poursuivie, tant au CNRS qu'à l'université ou à l'EHESS. C'est la seule garantie de la poursuite de cette unité de recherche primordiale pour les recherches océanistes.

La formation de futurs chercheurs et enseignants-chercheurs est aussi la clé pour l'avenir et le CREDO y participe grandement avec 20 doctorants. L'enseignement spécialisé sur l'Océanie (« Parcours Océanie » Masters 1 et 2), dont il était question déjà dans le précédent rapport d'évaluation, est encore en cours de constitution (déjà effectif à AMU et effectif sans doute dès l'an prochain à l'EHESS) dans un parcours que tous souhaitent mutualisé à terme, dans l'intérêt des étudiants. Dans cette optique, il serait souhaitable également que la mutualisation des services entre AMU et EHESS soit facilitée pour les doctorants qui sont en grande majorité EHESS.

De l'avis de tous, la vie scientifique au CREDO est agréable et témoigne d'une grande synergie entre les divers personnels et avec les doctorants. Le séminaire mensuel du vendredi matin qui se termine par un repas partagé en est la preuve.

Le CREDO, unité innovante par bien des aspects, fait preuve d'une grande dynamique scientifique qui aboutit à des productions de grande qualité.

À la suite d'un départ à la retraite, la gestion de l'unité est actuellement assurée par une personne sur contrat à durée déterminée (CDD) de l'EHESS. Il serait très souhaitable que ce type de poste soit pérenne. Il serait important que les carrières des personnels d'appui à la recherche qui ont été recrutés à des niveaux inférieurs aux compétences qui leur sont demandées puissent être revalorisées. De même, le renforcement des effectifs d'enseignants-chercheurs et de chercheurs est très important pour l'avenir de la structure.

Il serait souhaitable d'améliorer la convention entre l'EHESS et l'AMU pour faciliter le va-et-vient de tous les doctorants entre ces deux établissements.

Dans les thématiques à venir, la 4^{ème} « Souveraineté et Radicalité » semble plus fragile que les autres, tant sur le contenu que par le nombre de chercheurs impliqués (1 chercheur et 1 ingénieur de recherche + 1 enseignant-chercheur émérite). Il ne pourra se maintenir qu'à condition de fédérer plus de monde, notamment des doctorants, dans un argumentaire globalement repensé.

De plus, la dimension pluridisciplinaire affichée par le CREDO n'est pas assez marquée puisque seulement trois membres ne sont pas anthropologues (une linguiste, une historienne, une archéologue).

Pour maintenir un bon taux d'encadrement des futurs doctorants, le comité d'experts recommande d'accroître le nombre de titulaires d'une habilitation à diriger des recherches (HDR).

Enfin, le site internet du CREDO, qui représente à de nombreux points de vue la vitrine de l'UMR, n'est pas toujours très à jour et il serait souhaitable qu'à l'avenir ce point soit amélioré et que chaque page de membres comprenne des informations identiques (thèmes et axes de recherche, publications, conférences, séminaires, cours, etc.).